

04.01.2021*000009

Objet : reclassement.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,**

Vu la loi n°97-17 du 1^{er} décembre 1997 portant Code du Travail, modifiée ;
Vu le décret n°74-347 du 12 avril 1974 fixant le régime spécial applicable aux agents
non fonctionnaires de l'État, modifié ;
Vu le dossier de l'intéressé,

D E C I D E :

Article premier. - Monsieur Abdoulaye SOW, instituteur adjoint décisionnaire de 1^{ère} classe 3^{ème} échelon, matricule de solde 632.234/B, hiérarchie C2, titulaire du Certificat d'Aptitude pédagogique (CAP), session de 2013, est reclassé par référence au corps des instituteurs (I), hiérarchie B3, au grade de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon, pour compter de la date de signature de la présente décision.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où
besoin sera.

**Mariama SARR**

Ampliation : 1 PR/SGG - 6 MEFP - 2 CF - 16 FC - 8 DGFP/DENS - 1 ANles - 1 JO - 2 MEN - 2 DSPRV.